



PREVALOR - FR0013366952

Ce FCP est géré par La Française Asset Management, société du Groupe La Française

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du fonds est d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'€STR capitalisé + 3,085 % sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, en diversifiant son allocation d'actifs entre produits de taux et actions de toutes zones géographiques.

Indicateur de référence : Le FCP n'est ni indiciel, ni à référence indicielle mais à titre de comparaison, le porteur peut se référer à la performance de l'€STR capitalisé + 0,085%. Le style de gestion étant discrétionnaire, la performance du fonds peut donc s'écarter de la performance de l'indice.

La société de gestion met en oeuvre une gestion totalement discrétionnaire entre différentes classes d'actifs - produits de taux et actions - au travers d'OPC de droit français ou étranger, eux-mêmes investis dans ces classes d'actifs, et/ou en titres vifs, dans le respect des fourchettes d'exposition prédéterminées. L'exposition aux marchés actions, de toutes capitalisations, est comprise entre 0% et 100% de l'actif.

L'exposition aux marchés de taux, y compris les marchés monétaires, est comprise entre 0% et 100% de l'actif :

- obligations à taux fixe ou variable (y compris des obligations subordonnées),
 - obligations convertibles, hors CoCos
 - obligations indexées sur l'inflation,
 - titres de créances négociables,
 - obligations contingentes convertibles dites "CoCos" uniquement via des fonds (30% maximum). Les «CoCos » présentent un caractère plus spéculatif et un risque de défaut plus important qu'une obligation classique mais ces titres sont recherchés dans le cadre de la gestion d'un fonds compte tenu de leur rendement important
 - titres de notation Investment Grade, notation supérieure ou égale à BBB- sur l'échelle de notation Standard & Poor's ou supérieure à Baa3 sur l'échelle de notation Moody's ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion et/ou à caractère spéculatif (« high yield »), dont la notation est inférieure à BBB- selon Standard & Poor's ou équivalent Moody's ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion et/ou dans des titres n'ayant aucune notation.
- La société de gestion ne recourra pas exclusivement ou mécaniquement à des notations externes pour déterminer dans quels titres il convient d'investir. Elle effectuera sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs lors de l'investissement ou en cas de dégradation de ces derniers afin de décider de les céder ou les conserver.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 4 reflète l'exposition aux différentes stratégies mises en oeuvre (actions, taux).

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque". Cet OPC ne bénéficie pas d'une garantie en capital.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêts est comprise entre -3 et +8.

Le choix des actifs en portefeuille fait l'objet d'un processus de sélection propre à la société de gestion. Les critères de sélection sont identiques pour les OPC et les titres vifs :

- toutes zones géographiques, l'exposition sur les pays émergents étant limitée à 40% de l'actif net (30% maximum pour les taux, 20% maximum pour les actions)

- jusqu'à 100% dans des titres libellés en euro et jusqu'à 60% de l'actif dans des titres libellés dans une devise autre que l'euro (taux + actions), le fonds pouvant ainsi être exposé au risque de change.

La répartition dette privée / dette publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.

La volatilité cible (hors circonstances exceptionnelles de marché) est de 10%.

Le fonds investit dans des OPCVM de droit français ou étranger, dans des FIA de droit français ou étranger répondant aux critères de l'article R214-32-42 du Code monétaire et financier et dans la limite de 30% de son actif dans des FIA ou fonds d'investissement répondant aux critères de l'article R214-13 du Code monétaire et financier.

Le fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme négociés sur des marchés organisés ou réglementés ou de gré à gré français et étrangers: futures, options, change à terme, indices, forwards, swaps (taux,devises). Chaque instrument répond à une stratégie précise de couverture et/ou d'exposition des actifs détenus en portefeuille aux risques des marchés de taux, change et actions.

La limite d'engagement du FCP sur les instruments dérivés n'excède pas 100% de son actif net, sans rechercher de surexposition.

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Modalités de rachat : Les rachats sont centralisés, chaque jour de Bourse (J) à 11h00 auprès de La Française AM Finance Services et auprès d'IZNES pour les parts à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du Dispositif d'Enregistrement Electronique Partagé (DEEP) IZNES et sont réalisés sur la base de la prochaine valeur liquidative, avec règlement en J+2 (jours ouvrés).

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de contrepartie : Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme négociés sur les marchés de gré à gré : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de crédit : Il s'agit de risques pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur de titres de créances ou du défaut d'un émetteur ou des investissements du fonds dans des titres high yield. Lorsqu'un émetteur subit une dégradation de signature, la valeur de ses actifs baisse. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés : c'est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré et/ou les contrats futures.

📍 FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	2,68 % (*)

(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 31/12/2021 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	0,02 % (**) 20% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du fonds et celle de l'€STR capitalisé + 3,085%, même en cas de performance négative de l'indice de référence et du fonds

(**) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 31/12/2021 et peut varier d'un exercice à l'autre.

Commission de surperformance : La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du fonds et celle de l'€STR capitalisé + 3,085%, même en cas de performance négative de l'indice de référence et du fonds. 1ère période de référence : date de création du fonds jusqu'au 31/12/2019

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 9 à 11 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.la-francaise.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

📍 PERFORMANCES PASSES



Jusqu'au 16 avril 2021, l'indice de référence était le suivant: l'Eonia capitalisé + 3%

FCP créé le : 14/11/2018

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

📍 INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas S.A.

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : <https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/>. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.la-francaise.com

Autres catégories de parts : Néant

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP.

Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.la-francaise.com et/ou dans le prospectus).

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexacts ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/10/2022